



L'activité des chefs
d'exploitation par filière
(code ATEXA)

Arboriculture fruitiere (1)

Le nombre des chefs d'exploitation

370 chefs d'exploitation sont installés et répartis comme suit : 299 chefs exclusifs, 21 chefs principaux et 50 chefs secondaires.

Par ailleurs 35 conjoints de chefs d'exploitation ou d'entreprise participant aux travaux et 19 aides familiaux sont dénombrés.

La filière arboricole représente 13% de l'activité régionale. Elle présente la particularité d'être prépondérante sur le département de la Haute-Corse et plus particulièrement, dans les cantons situés sur la plaine orientale, la Casinca, le Nebbio et une partie de la Balagne.

LES CANTONS NON REPRESENTES (3)

Cruzini-Cinarca, Calvi et San-Martino-di-Lota.

LES CANTONS LES PLUS REPRESENTATIFS

45% de ses chefs d'exploitation sont installés dans les cantons de :

- Vescovato (58 chefs d'exploitation),
- Campoloro-di-Moriani (39),
- Moïta-Verde (35),
- Ghisoni (30).

LES CANTONS LES MOINS REPRESENTATIFS

20 cantons ont moins de 6 chefs d'exploitation installés. Ils sont répartis sur la côte occidentale et l'intérieur du territoire. Parmi eux, on retrouve :

- les Deux-Sevi (5),
- Castifao-Morosaglia (3),
- Porto-Vecchio (1),
- Sartène (1),
- Venaco (1),
- Corté (1).



Arboriculture fruitiere (2)

La part des femmes chefs d'exploitation

Sur les 370 chefs d'exploitation installés, 85 sont des femmes, soit 23% du total.

La répartition des femmes-chefs d'exploitation dans l'arboriculture est disparate.

LES CANTONS NON REPRESENTES (9)

9 des 38 cantons représentés dans cette filière ne disposent pas de femmes-chefs d'exploitation : Sagro-di-Santa-Giulia, Castifao-Morosaglia, Niolu-Omessa, Corté, Bastelica, Sartène, Tallano-Scopamène, Levie et Porto-Vecchio.

LES CANTONS LES PLUS REPRESENTATIFS

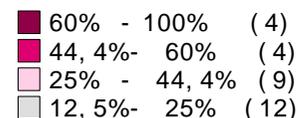
19 des 38 cantons présentent une part de femme chef d'exploitation supérieure à 23%. 8 d'entre eux se distinguent par une part supérieure à 40%. Parmi eux, on retrouve les cantons de :

- Ajaccio (avec 63%, soit 5 sur 8 installés),
- Figari (avec 60%, soit 3 sur 5)
- Vezzani (avec 45%, soit 5 sur 11),
- Conca d'Oro (avec 44%, soit 4 sur 9).

LES CANTONS LES MOINS REPRESENTATIFS

La part de femmes chefs d'exploitation est inférieure à 25% dans 12 cantons. Parmi eux, on y retrouve les 4 cantons les plus représentatifs de la filière :

- Ghisoni (23%, soit 7 sur 30 installés),
- Campoloro-di-Moriani avec 21% (8 sur 39),
- Vescovato avec 14% (8 sur 58),
- Moïta-Verde avec 14% (5 sur 35).



Arboriculture fruitiere (3)

Le type d'installation des chefs d'exploitation

L'installation à titre individuel représente 78% des chefs d'exploitation installés (soit 289).

Parmi les 4 cantons les plus représentatifs, la part d'installation à titre individuel est élevée ; seul le canton de Moïta-Verde présente une part plus faible :

Parts «INDIVIDUEL» -cantons les plus caractéristiques

Vescovato	86%
Campoloro-di-Moriani	77%
Ghisoni	73%
Moïta-Verde	57%

Les cantons d'Alto-di-Casacconi, Bustanico, Niolu-Omessa et Tal-lano-Scopamène présentent la particularité de détenir une part d'installation en société d'au moins 40% (pour un nombre de chefs d'exploitation inférieur à 10).

LES CANTONS LES PLUS REPRÉSENTATIFS DE L'INSTALLATION A TITRE INDIVIDUEL

27 des 38 cantons «arboricoles» présentent une part de chefs d'exploitation à titre individuel supérieure ou égale à 78%. Par exemple :

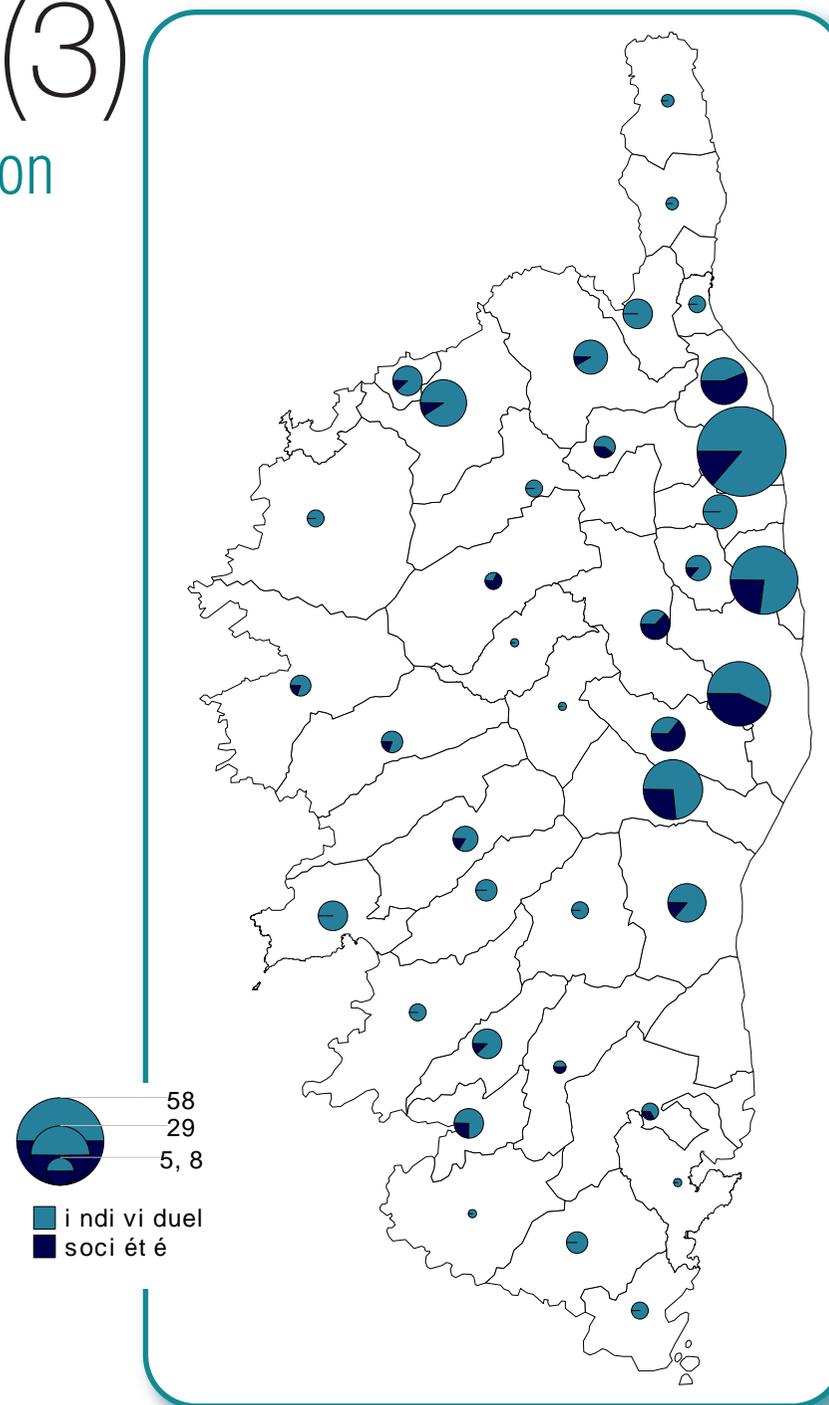
- le Haut-Nebbio (91%, soit 10 sur 11),
- Belgodère (90%, soit 19 sur 21),
- Prunelli-di-Fiumorbu (86%, soit 12 sur 14).

On notera que pour 17 cantons, répartis sur l'ensemble du territoire, cette part est même de 100%.

LES CANTONS LES PLUS REPRÉSENTATIFS DE L'INSTALLATION EN SOCIÉTÉ

7 cantons présentent la particularité de détenir une part de chefs d'exploitation en société qui dépasse les 40%. Par exemple les cantons de :

- Vezzani, avec 64% (soit 7 sur 11 installés),
- Borgo avec 56% (soit 10 sur 18 installés).



Arboriculture fruitiere (4)

L'assiette d'imposition des chefs d'exploitation

On dénombre 262 chefs d'exploitation au forfait, représentant ainsi 71% des chefs d'exploitation installés.

Parmi les 4 cantons les plus représentatifs, la part de tarification au forfait est plus faible dans les cantons de Moïta-Verde et Vescovato :

Parts «FORFAIT»- cantons les plus caractéristiques

Campoloro-di-Moriani	77%
Ghisoni	77%
Vescovato	67%
Moïta-Verde	49%

LES CANTONS LES PLUS REPRÉSENTATIFS DE LA TARIFICATION AU FORFAIT

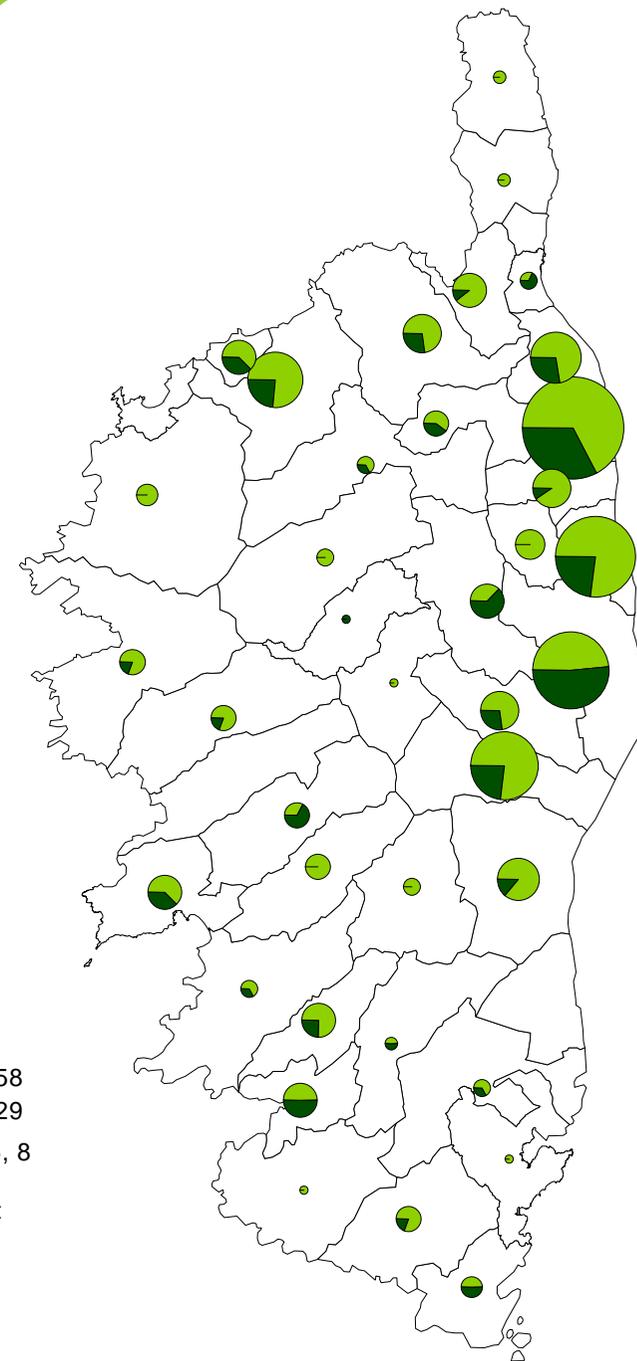
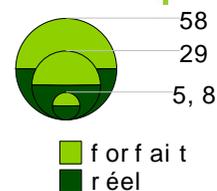
23 des 38 cantons présentent des parts de chefs d'exploitation au forfait supérieures à 74% et pour 10 d'entre eux, répartis sur l'ensemble du territoire, elle est de 100%. Parmi les plus fortes valeurs observées, on peut citer les cantons de :

- Prunelli-di-Fiumorbu (86%, soit 12 sur 14),
- Belgodère (76%, soit 16 sur 21).

LES CANTONS LES PLUS REPRÉSENTATIFS DE LA TARIFICATION AU REEL

9 cantons ont une part supérieure à 40%. Parmi eux :

- Bustanico (63%, soit 5 sur 8),
- Tallano-Scopamène (50%, soit 1 sur 2),
- Alto-di-Casaconi (40%, soit 3 sur 5).



Viticulture (1)

Le nombre des chefs d'exploitation

237 chefs d'exploitation sont installés et répartis comme suit : 198 chefs exclusifs, 9 chefs principaux et 25 chefs secondaires.

Par ailleurs 20 conjoints de chefs d'exploitation ou d'entreprise participant aux travaux et 7 aides familiaux sont dénombrés.

La filière viticole représente 8% de l'activité régionale.

Tout comme l'arboriculture, elle est essentiellement présente sur la plaine orientale, la Casinca, le Nebbio, une partie de la Balagne et le Sartenais.

LES CANTONS NON REPRESENTES (10)

San-Martino-di-Lota, Sagro-di-Santa-Giulia, Castifao-Morosaglia, Niolu-Omessa, Corté, Venaco, Deux-Sevi, Deux-Sorru, Zicavo et Tallano-Scopamène.

LES CANTONS LES PLUS REPRÉSENTATIFS

50% de ses chefs d'exploitation sont installés dans les cantons de :

- Moïta-Verde (47),
- Ghisoni (38).
- la Conca d'Oro (33).

LES CANTONS LES MOINS REPRÉSENTATIFS

22 cantons ont moins de 6 chefs d'exploitation installés. Ils sont répartis sur le Taravo, la Gravone, l'Extrême Sud et la Castagniccia. Parmi eux, on retrouve :

- Celavo-Mezzana (1 chef exploitant),
- Petreto-Bicchisano (3),
- Bonifacio (1),
- Orezza-Alesani (1).



Viticulture (2)

La part des femmes chefs d'exploitation

Sur les 237 chefs d'exploitation installés, 52 sont des femmes, soit 22% du total.

Les femmes-chefs d'exploitation sont peu nombreuses dans la viticulture ; elles sont essentiellement installées dans le Cap Corse, la Castagniccia, le Taravo et l'Extrême Sud, .

LES CANTONS NON REPRESENTES (13)

13 des 31 cantons représentés dans cette filière ne disposent pas de femmes-chefs d'exploitation : Bastia, Haut-Nebbio, Belgodère, Ile-Rousse, Cruzini-Cinarca, Celavo-Mezzana, Ajaccio, Petreto-bicchisano, Olmeto, Figari, Porto-Vecchio et Bonifacio.

LES CANTONS LES PLUS REPRESENTATIFS

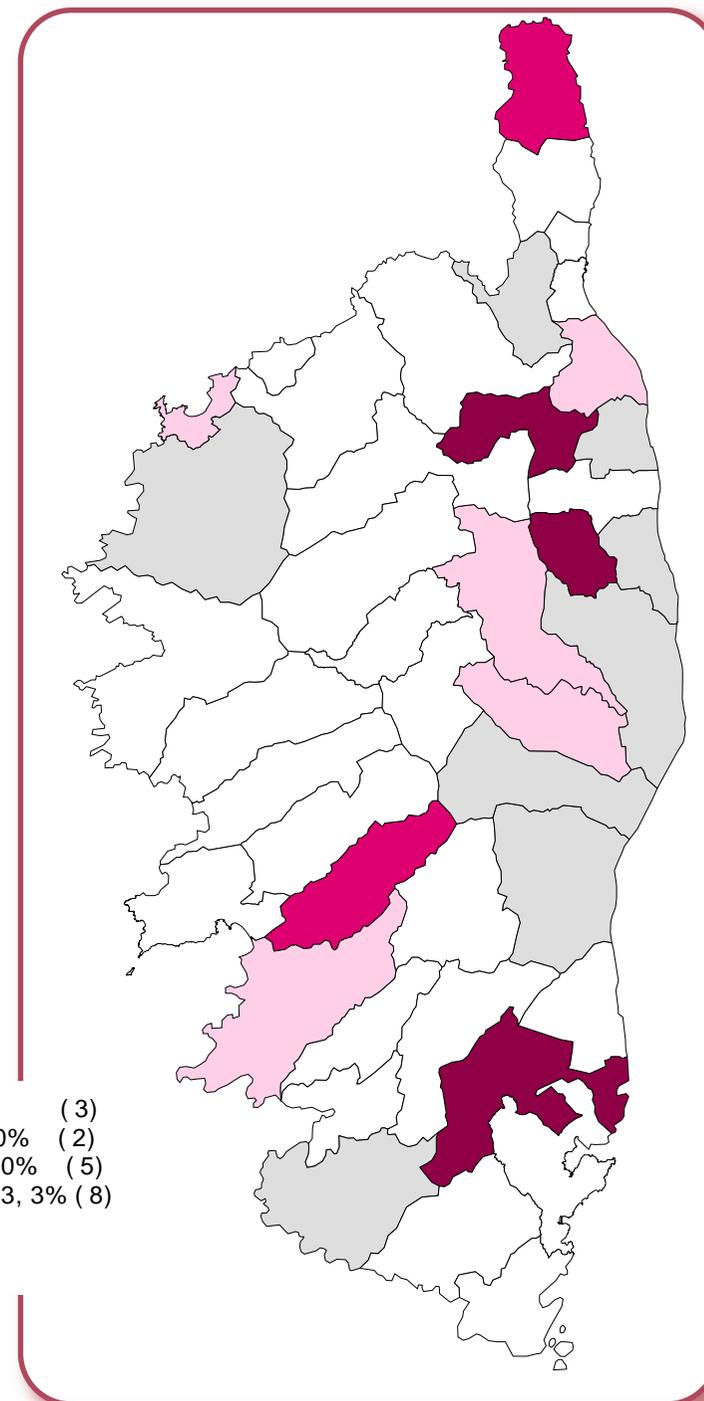
13 des 18 cantons présentent une part de femme chef d'exploitation supérieure à 23%. 5 d'entre eux se distinguent avec des parts de 50% et même 100% :

- Alto-di-Casaconi (100%, soit 1 installée),
- Orezza-Alesani (100%, soit 1),
- Levie (100%, soit 2),
- Bastelica (50%, soit 2 sur 4),
- Capobianco (50% soit 2 sur 4).

LES CANTONS LES MOINS REPRESENTATIFS

Parmi les plus faibles parts observées, on retrouve 2 des 3 cantons représentatifs de la filière :

- Ghisoni (21%, soit 8 sur 38 installés),
- Moïta-Verde avec 17% (8 sur 47).



Viticulture (3)

Le type d'installation des chefs d'exploitation

L'installation à titre individuel représente 63% des chefs d'exploitation installés (soit 150).

Parmi les 3 cantons les plus représentatifs, la part d'installation à titre individuel est élevée ; seul le canton de la Conca d'Oro présente une part plus faible :

Parts «INDIVIDUEL» -cantons les plus caractéristiques

Ghisoni	71%
Moïta-Verde	64%
Conca d'Oro	55%

LES CANTONS LES PLUS REPRÉSENTATIFS DE L'INSTALLATION A TITRE INDIVIDUEL

19 des 31 cantons «viticoles» présentent une part de chefs d'exploitation à titre individuel supérieure ou égale à 63% et pour 6 d'entre eux, elle est de 100%. Parmi les plus fortes valeurs observées, on peut citer les cantons de :

- Vescovato (86%, soit 12 sur 14),
- Prunelli-di-Fiumorbu (67%, soit 4 sur 6).

LES CANTONS LES PLUS REPRÉSENTATIFS DE L'INSTALLATION EN SOCIÉTÉ

12 cantons présentent la particularité de détenir une part de chefs d'exploitation en société qui dépasse les 40%. Par exemple les cantons de :

- Campoloro-di-Moriani, avec 64% (soit 7 sur 11 installés),
- Ajaccio avec 40% (soit 10 sur 40).



Viticulture (4)

L'assiette d'imposition des chefs d'exploitation

On dénombre 107 chefs d'exploitation au forfait, représentant ainsi 45% des chefs d'exploitation installés.

Parmi les 3 cantons les plus représentatifs, seul le canton de la Conca d'Oro présente une part plus faible :

Parts «FORFAIT»- cantons les plus caractéristiques

Ghisoni	55%
Moïta-Verde	50%
Conca d'Oro	33%

LES CANTONS LES PLUS REPRÉSENTATIFS DE LA TARIFICATION AU FORFAIT

14 des 31 cantons présentent des parts de chefs d'exploitation au forfait supérieures à 45% et pour 4 d'entre eux, elle est de 100%. Parmi les plus fortes valeurs observées, on peut citer les cantons de :

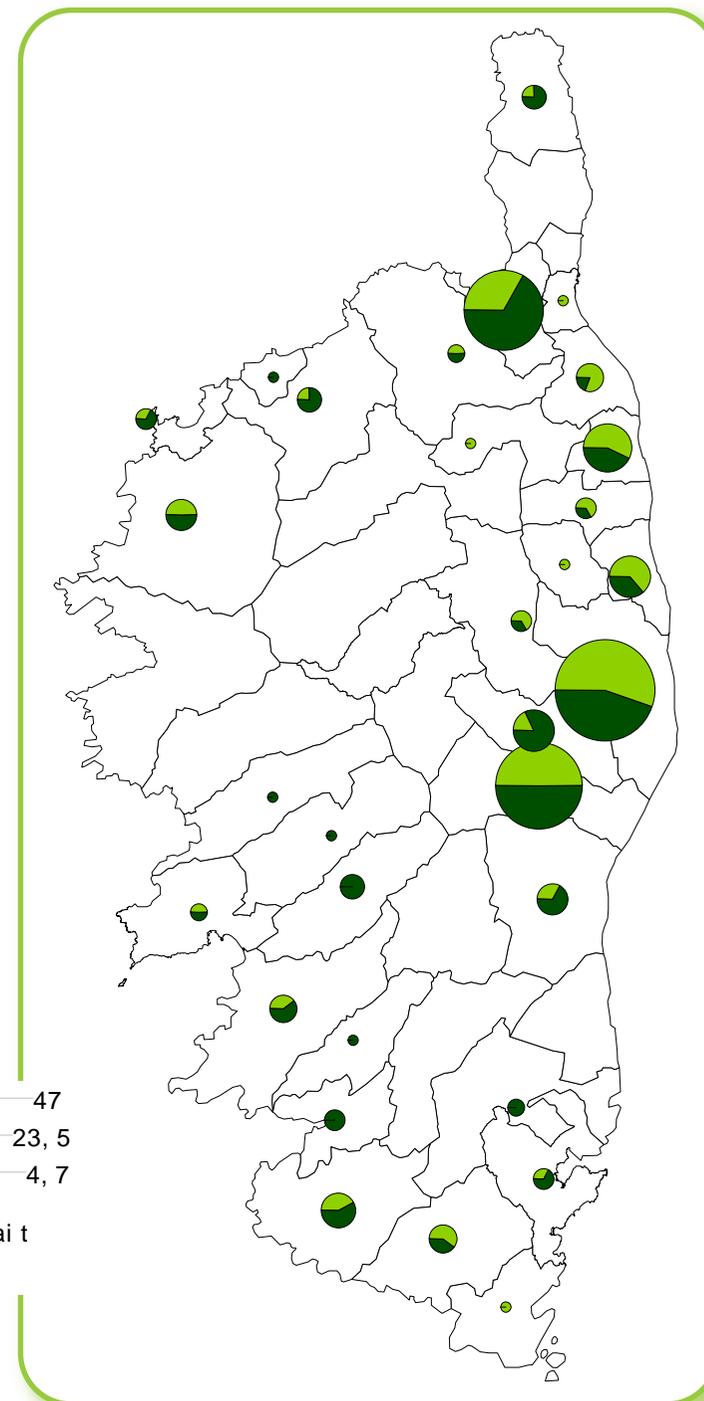
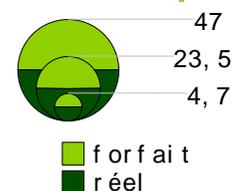
- Campoloro-di-Moriani (64%, soit 7 sur 11),
- Vescovato (57%, soit 8 sur 14).

LES CANTONS LES PLUS REPRÉSENTATIFS DE LA TARIFICATION AU REEL

20 cantons ont une part supérieure à 50%. Parmi eux :

- Vezzani (82%, soit 9 sur 11),
- Ajaccio (60%, soit 6 sur 10).

On remarquera que la Conca d'Oro, canton caractéristique de la filière viticole possède une des plus fortes parts observées dans la tarification au réel : 67%, soit 22 des 33 chefs d'exploitation installés.



Maraich./floriculture (1)

Le nombre des chefs d'exploitation

191 chefs d'exploitation sont installés et répartis comme suit : 173 chefs exclusifs, 8 chefs principaux et 10 chefs secondaires.

Par ailleurs, 42 conjoints de chefs d'exploitation ou d'entreprise participant aux travaux et 11 aides familiaux sont dénombrés.

La filière maraîchage et floriculture représente 7% de l'activité régionale.

La répartition sur le territoire est hétérogène ; on les retrouve essentiellement dans le Sartenais, la Gravone, le Fiumorbo, une partie de la Plaine Orientale et le Grand Bastia.

LES CANTONS NON REPRESENTES (5)

le Haut-Nebbio, Alto-di-Casaconi, Venaco, Zicavo et Bonifacio.

LES CANTONS LES PLUS REPRESENTATIFS

39% des chefs d'exploitation sont installés dans les cantons de :

- Borgo (28),
- Vescovato (24),
- Ajaccio (23).

LES CANTONS LES MOINS REPRESENTATIFS

23 cantons ont moins de 5 chefs d'exploitation installés. Parmi eux, on retrouve :

- Petreto-Bicchisano (1),
- les Deux-Sevi (1),
- Prunelli-di-Fiumorbu (2),
- Niolu-Omessa (1),
- Capobianco (1).



Maraich./floriculture (2)

La part des femmes chefs d'exploitation

Sur les 191 chefs d'exploitation installés, 42 sont des femmes, soit 22% du total.

LES CANTONS NON REPRESENTES (13)

13 des 36 cantons représentés dans cette filière ne disposent pas de femmes-chefs d'exploitation : San-Martino-di-Lota, Castifao-Morosaglia, Niolu-Olmetta, Orezza-Alesani, Bustanico, Vezzani, Deux-Sevi, Deux-Sorru, Cruzini-Cinarca, Bastelica, Santa-Maria-Sicché, Tallano-Scopamène et Levie.

LES CANTONS LES PLUS REPRESENTATIFS

17 des 23 cantons présentent une part de femme chef d'exploitation supérieure à 22%. 7 d'entre eux, dispersés sur le territoire ont tout de même une part supérieure à 50%, par exemple :

- Belgodère (67%, soit 2 sur 3).

3 cantons se distinguent même avec une part de femmes chefs d'exploitation égale à 100% :

- Calvi (2 installés),

- Prunelli-di-Fiumorbu (2),

- Capobianco (1).

LES CANTONS LES MOINS REPRESENTATIFS

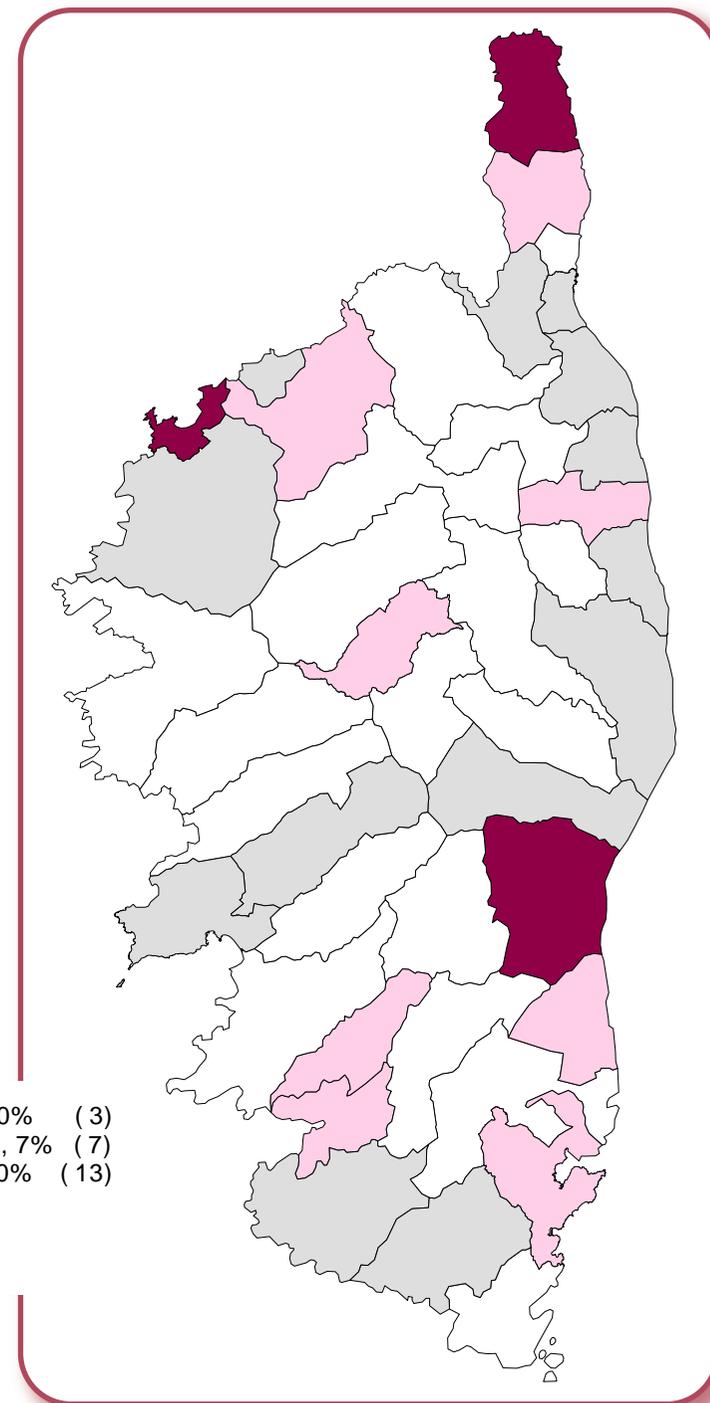
13 cantons disposent d'une part de femmes chefs d'exploitation inférieure à 50%. On y retrouve les 3 cantons principaux de cette filière :

- Borgo avec 18% (5 sur 28),

- Ajaccio avec 13% (3 sur 23),

- Vescovato avec 12% (3 sur 24).

■ 66,7%- 100% (3)
■ 50% - 66,7% (7)
■ 11,1%- 50% (13)



Maraich./floriculture (3)

Le type d'installation des chefs d'exploitation

L'installation à titre individuel représente 84% des chefs d'exploitation installés (soit 160).

Parmi les 3 cantons les plus représentatifs, la part d'installation à titre individuel est plus faible sur le canton d'Ajaccio :

Parts «INDIVIDUEL» -cantons les plus caractéristiques

Vescovato	92%
Borgo	89%
Ajaccio	78%

Les cantons de Capobianco (1), Calvi (2) et Bustanico (4) ont un comportement atypique : le (ou les) chef(s) installé(s) le sont exclusivement en société.

LES CANTONS LES PLUS REPRÉSENTATIFS DE L'INSTALLATION A TITRE INDIVIDUEL

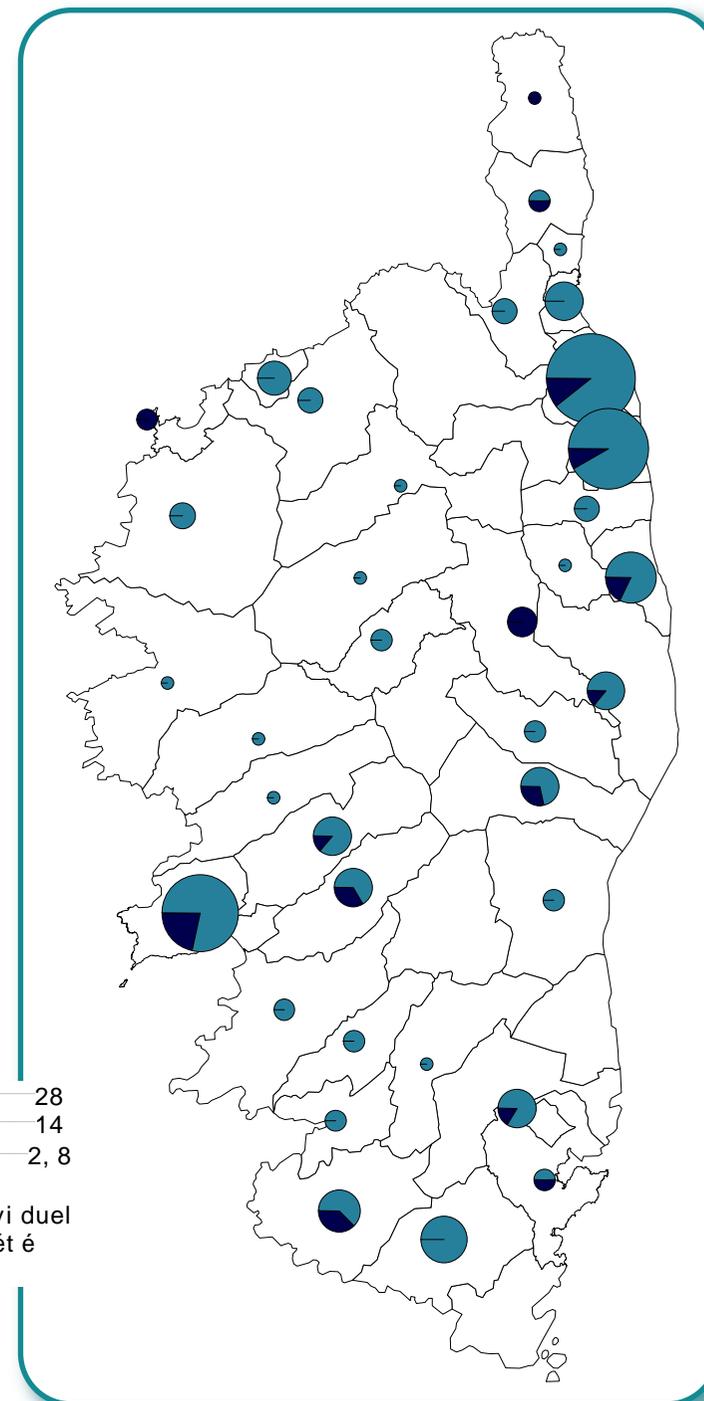
25 des 36 cantons présentent une part de chefs d'exploitation à titre individuel supérieure ou égale à 84%. 21 d'entre eux ont exclusivement des chefs d'exploitation installés de ce type. Ils sont répartis sur l'ensemble du territoire : la côte orientale (de l'Extrême Sud au grand Bastia), la Côte-Ouest (Sartenais, Grand Ajaccio et Vico) et le Cortonais :

- Figari (100%, soit 9 installés),
- Bastia (100%, soit 7).

LES CANTONS LES PLUS REPRÉSENTATIFS DE L'INSTALLATION EN SOCIÉTÉ

Seuls 5 cantons ont une part avoisinant les 30% :

- Porto-Vecchio (50%, soit 1 sur 2),
- Sagro-di-Santa-giulia (50%, soit 1 sur 2),
- Sartène (38%, soit 3 sur 8),
- Bastelica (33%, soit 2 sur 6),
- Ghisoni (29%, soit 2 sur 7).



Maraich./floriculture (4)

L'assiette d'imposition des chefs d'exploitation

On dénombre 144 chefs d'exploitation au forfait, représentant ainsi 75% des chefs d'exploitation installés.

Parmi les 3 cantons les plus représentatifs, seul le canton de Vescovato présente une part supérieure à la moyenne de la filière :

Parts «FORFAIT»- cantons les plus caractéristiques

Vescovato	83%
Borgo	75%
Ajaccio	74%

3 cantons présentent un comportement atypique : les Deux-Sorru (1), Porto-Vecchio (2) et Capobianco (1), le (ou les) chef(s) installé(s) le sont exclusivement au réel.

LES CANTONS LES PLUS REPRÉSENTATIFS DE LA TARIFICATION AU FORFAIT

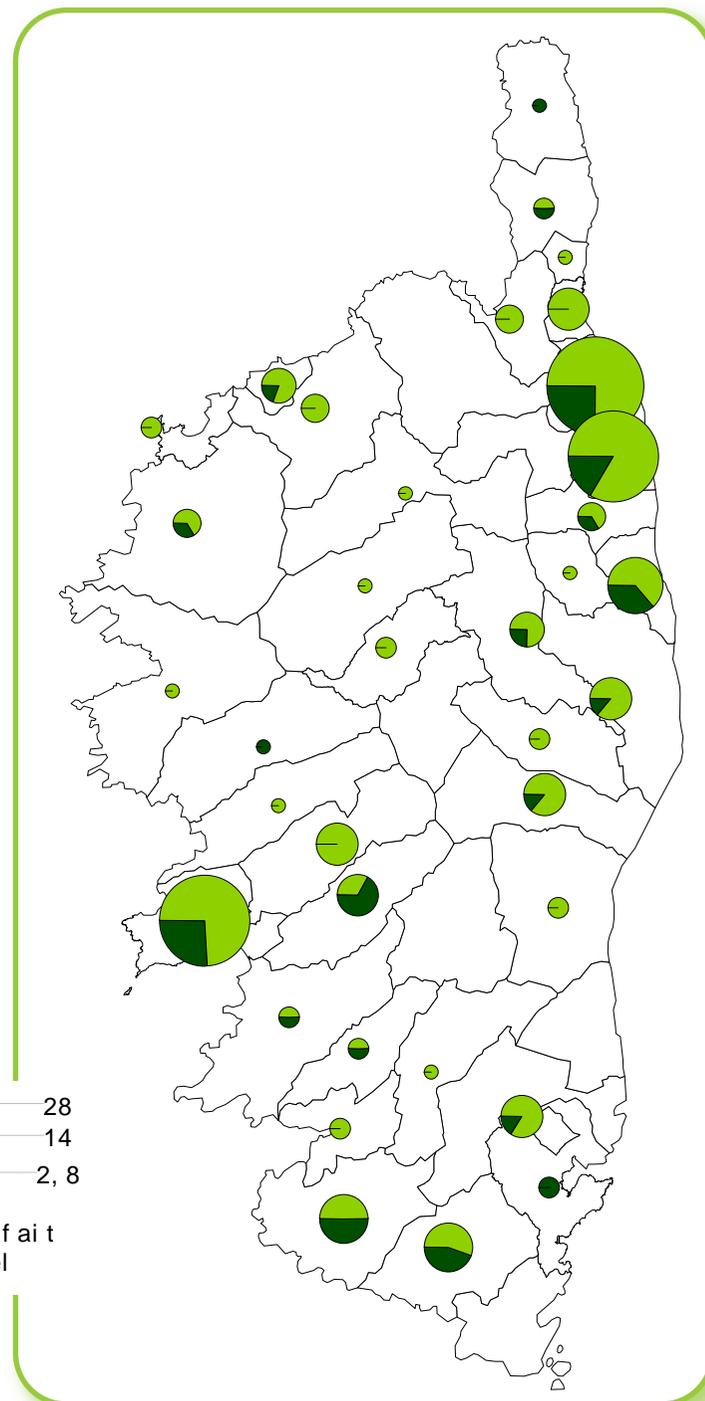
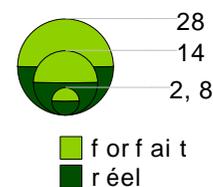
21 des 36 cantons représentés dans cette filière présentent une part de chefs d'exploitation au forfait supérieure à 75%, par exemple :

- Ghisoni (86%, soit 6 sur 7),
 - Moïta-Verde (86%, soit 6 sur 7).
- Pour 18 d'entre eux, elle est même de 100%. Ces derniers sont répartis sur l'ensemble du territoire (Grand Bastia, Cortenais, Balagne, Plaine orientale et ALta-Rocca) :
- Bastia (100%, soit les 7)
 - Celavo-Mezzana (100%, soit les 7)

LES CANTONS LES PLUS REPRÉSENTATIFS DE LA TARIFICATION AU REEL

Hors mis les 3 cantons «atypiques», 6 cantons ont tout de même une part de tarification au réel d'au moins 40% ; parmi eux :

- Bastelica (67%, soit 4 sur 6),
- Sartnène (50%, soit 4 sur 8).



Elevage ovin (1)

Le nombre des chefs d'exploitation

604 chefs d'exploitation sont installés et répartis comme suit : 551 chefs exclusifs, 30 chefs principaux et 23 chefs secondaires.

Par ailleurs 83 conjoints de chefs d'exploitation ou d'entreprise participant aux travaux et 29 aides familiaux sont dénombrés.

La filière ovine représente 21% de l'activité agricole régionale. Elle est surtout présente en Balagne, dans l'intérieur et dans la région ajaccienne (y compris la Gravone).

LES CANTONS NON REPRESENTES (1)

Bastia.

LES CANTONS LES PLUS REPRESENTATIFS

29% des chefs d'exploitation sont installés dans les cantons de :

- Moïta-Verde (40),
- Belgodère (39),
- Ajaccio (39),
- Calenzana (28),
- Celavo-Mezzana (28).

LES CANTONS LES MOINS REPRESENTATIFS

15 cantons ont moins de 12 chefs d'exploitation installés. Ils se situent essentiellement dans l'Extrême Sud, l'Alta-Rocca, le Sartenais et le Cap Corse. Parmi eux, on retrouve :

- Bonifacio (8),
- Petreto-Bicchisano (3),
- Levie (1),
- San-Martino-di-Lota (1).



Elevage ovin (2)

La part des femmes chefs d'exploitation

Sur les 604 chefs d'exploitation installés, 137 sont des femmes, soit 23% du total.

La part de femmes-chefs d'exploitation est plus forte dans certains cantons comme ceux situés dans le Centre et dans le Grand Sud.

LES CANTONS NON REPRESENTES (4)

4 des 40 cantons représentés dans cette filière ne disposent pas de femmes-chefs d'exploitation : Levie, Zicavo, San-Martino-di-Lota et Sagro-di-Santa-Giulia.

LES CANTONS LES PLUS REPRESENTATIFS

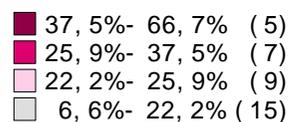
20 des 40 cantons présentent une part de femme chef d'exploitation supérieure à 23%. Parmi les plus fortes valeurs observées, on peut noter :

- Niolu-Omessa (40%, soit 8 sur 20),
- Olmeto (38%, soit 5 sur 13),
- Castifao-Morosaglia (38%, soit 6 sur 16),
- Celavo-Mezzana (36%, soit 10 sur 28).

LES CANTONS LES MOINS REPRESENTATIFS

De plus, les 15 cantons aux plus faibles parts observées se situent essentiellement sur l'arc dessiné par les cantons du Haut-Nebbio, de Bastia et la Plaine Orientale et la région de Vico :

- Belgodère (15%, soit 6 sur 39),
- Moïta-Verde (8%, soit 3 sur 40),
- Deux-Sevi (8%, soit 1 sur 12),
- Deux-Sorru (8%, soit 1 sur 12),
- Borgo (7%, soit 1 sur 15).



Elevage ovin (3)

Le type d'installation des chefs d'exploitation

L'installation à titre individuel représente 88% des chefs d'exploitation installés (soit 531).

Parmi les 5 cantons les plus représentatifs, seuls les canton de Calenzana et Celavo-Mezzana détiennent une part inférieure à la moyenne de la filière :

Parts «INDIVIDUEL» -cantons les plus caractéristiques

Ajaccio	97%
Belgodère	90%
Moïta-Verde	88%
Calenzana	82%
Celavo-Mezzana	79%

LES CANTONS LES PLUS REPRÉSENTATIFS DE L'INSTALLATION A TITRE INDIVIDUEL

27 des 40 cantons présentent une part de chefs d'exploitation à titre individuel supérieure ou égale à 88%. 15 d'entre eux sont exclusivement des chefs d'exploitation installés de ce type. Parmi les plus fortes valeurs observées, on peut citer les cantons de :

- Castifao-Morosaglia (100%, soit les 16 installés),
- Haut-Nebbio (100%, soit 16),
- Vescovato (92%, soit 23 sur 25),
- Ghisoni (90%, soit 19 sur 21).

LES CANTONS LES PLUS REPRÉSENTATIFS DE L'INSTALLATION EN SOCIÉTÉ

8 cantons possèdent une part supérieure à 20% d'installation en société :

- Porto-Vecchio (33%, soit 4 sur 12),
- Borgo (33%, soit 5 sur 15),
- Corté (30%, soit 8 sur 27),
- Deux-Sorru (25%, soit 3 sur 12).



Elevage ovin (4)

L'assiette d'imposition des chefs d'exploitation

On dénombre 553 chefs d'exploitation au forfait, représentant ainsi 92% des chefs d'exploitation installés.

Parmi les 5 cantons les plus représentatifs, la part d'installation au forfait est inférieure à la moyenne de la filière dans 2 cantons :

Parts «FORFAIT»- cantons les plus caractéristiques

Ajaccio	100%
Calenzana	100%
Belgodère	92%
Moïta-Verde	85%
Celavo-Mezzana	82%

LES CANTONS LES PLUS REPRÉSENTATIFS DE LA TARIFICATION AU FORFAIT

La majeure partie des cantons (23 sur les 40) présente une part supérieure à 92%, et pour 17 d'entre eux, elle est de 100%. Par exemple:

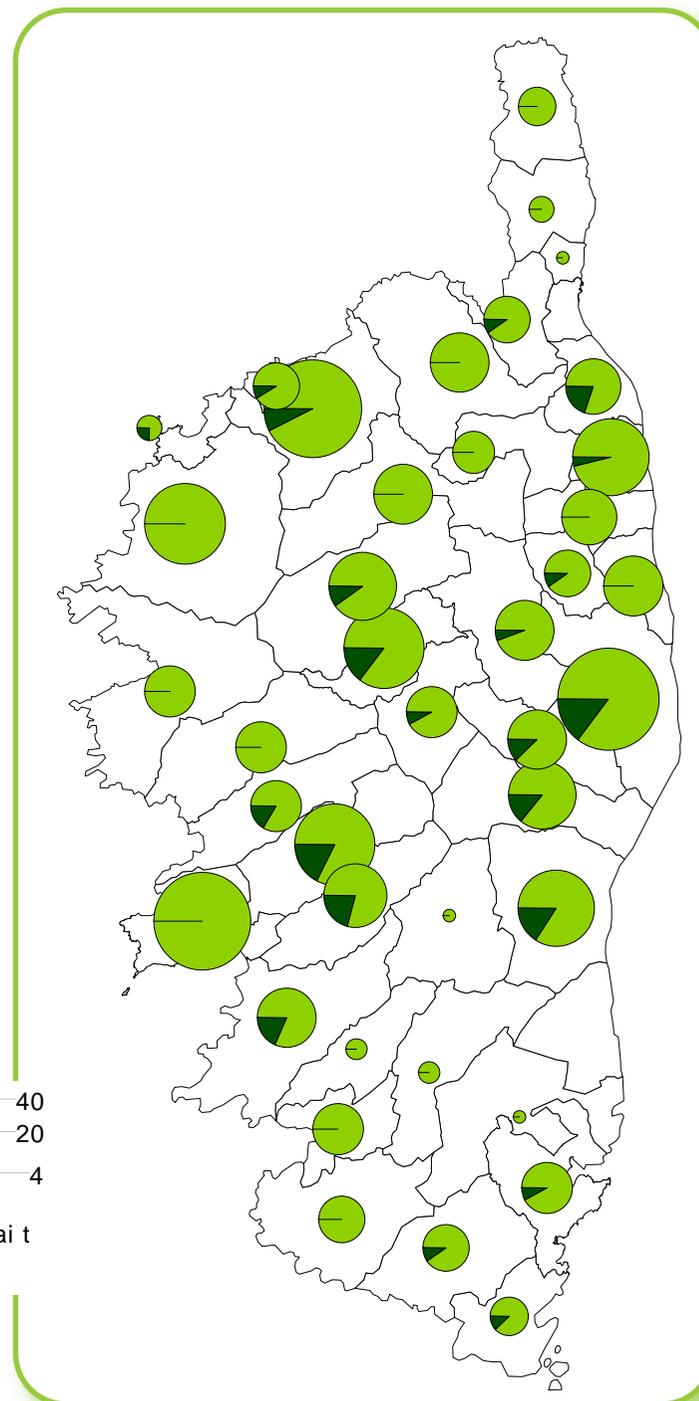
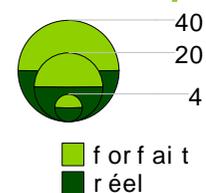
- Vescovato (96%, soit 24 sur 25),
- Bustanico (94%, soit 16 sur 17),
- Belgodère (92%, soit 36 sur 39),
- Porto-Vecchio (92%, soit 11 sur 12).

On remarquera que les parts observées en deçà de la moyenne sont tout de même élevées : elles varient entre 75% et 92%.

LES CANTONS LES PLUS REPRÉSENTATIFS DE LA TARIFICATION AU REEL

4 cantons présentent la particularité d'avoir une part supérieure ou égale à 20% :

- Calvi (25%, soit 1 sur 4),
- Bastelica (21%, soit 4 sur 19),
- Borgo (20%, soit 3 sur 15),
- Santa-Maria-Sicchè (19%, soit 3 sur 16).



Elevage porcin (1)

Le nombre des chefs d'exploitation

168 chefs d'exploitation sont installés et répartis comme suit : 145 chefs exclusifs, 14 chefs principaux et 9 chefs secondaires.

Par ailleurs, 20 conjoints de chefs d'exploitation ou d'entreprise participant aux travaux et 7 aides familiaux sont dénombrés.

La filière porcine représente 6% de l'activité régionale.

Elle est répartie sur l'ensemble du territoire. On la retrouve essentiellement dans la région de Vico, la Gravone, le Haut-Taravo et dans une moindre mesure la Castagniccia et l'Alta Rocca.

LES CANTONS NON REPRESENTES (7)

Bastia, Prunelli-di-Fiumorbo, Olmeto, Calenzana, Calvi, Belgodère et Ile-Rousse.

LES CANTONS LES PLUS REPRESENTATIFS

34% des chefs d'exploitation sont installés dans les cantons de :

- Zicavo (25),
- Celavo-Mezzana (16),
- les Deux-sorru (12),
- Orezza-Alesani (10).

LES CANTONS LES MOINS REPRESENTATIFS

21 cantons ont moins de 5 chefs d'exploitation installés : ils sont essentiellement situés dans le Cap Corse, le Nebbio, le Grand Bastia, le Fiumorbu et le Cortonais, la côte occidentale et l'Extrême Sud. Par exemple :

- la Conca d'Oro (2),
- Vezzani (2),
- Deux-Sevi (4),
- Bonifacio (1).



Elevage porcin (2)

La part des femmes chefs d'exploitation

Sur les 168 chefs d'exploitation installés, 27 sont des femmes, soit 16% du total.

La part de femmes chefs d'exploitation dans la filière porcine fait partie des plus faibles observées, toutes filières confondues.

LES CANTONS NON REPRESENTES (18)

18 des 34 cantons représentés dans cette filière ne disposent pas de femmes chefs d'exploitation : Capobianco, Sagro-di-Santa-Giulia, San-Martino-di-Lota, Borgo, Alto-di-Casacani, Castifao-Morosaglia, Vescovato, Fiumalto-d'Ampugnani, Campoloro-di-Moriani, Venaco, Vez-zani, Ghisoni, Deux-Sevi, Cruzini-Ci-narca, Santa-Maria-Sicchè, Sartène, Levie et Bonifacio.

LES CANTONS LES PLUS REPRESENTATIFS

12 des 16 cantons présentent une part de femme chef d'exploitation supérieure à 23%. Parmi les cantons où elle est la plus forte on distingue les cantons de :

- Corté avec 100% (le chef d'exploitation installé est une femme),
- Figari (50%, soit 2 sur 4),
- Ajaccio (50%, soit 2 sur 4).

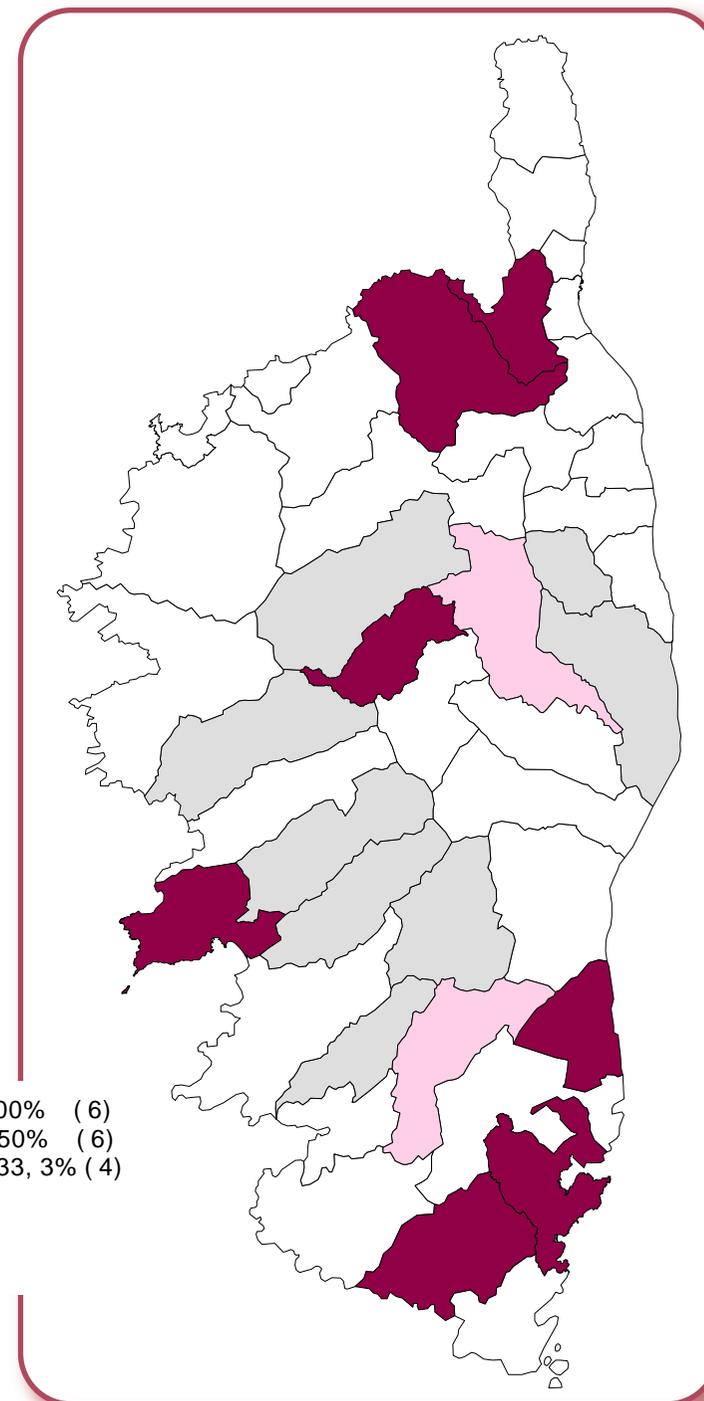
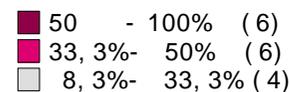
Dans une moindre mesure, on peut également citer :

- Zicavo (20%, soit 5 sur 25),
- Orezza-Alesani (20%, soit 2 sur 10).

LES CANTONS LES MOINS REPRESENTATIFS

Parmi les plus faibles parts observées, on retrouve les cantons de :

- Bastelica (13%, soit 3 sur 8),
- Celavo-Mezzana (13%, soit 2 sur 16),
- les Deux-Sorru (8%, soit 1 sur 12),
- Petreto-Bicchisano (14%, soit 1 sur 7).



Elevage porcin (3)

Le type d'installation des chefs d'exploitation

L'installation à titre individuel représente 90% des chefs d'exploitation installés (soit 153).

Parmi les 4 cantons représentatifs, seul les Deux-Sorru détient une part d'installation en individuel inférieure à la moyenne de la filière :

Parts «INDIVIDUEL» -cantons les plus caractéristiques

Zicavo	100%
Celavo-Mezzana	100%
Orezza-Alesani	100%
Deux-Sorru	75%

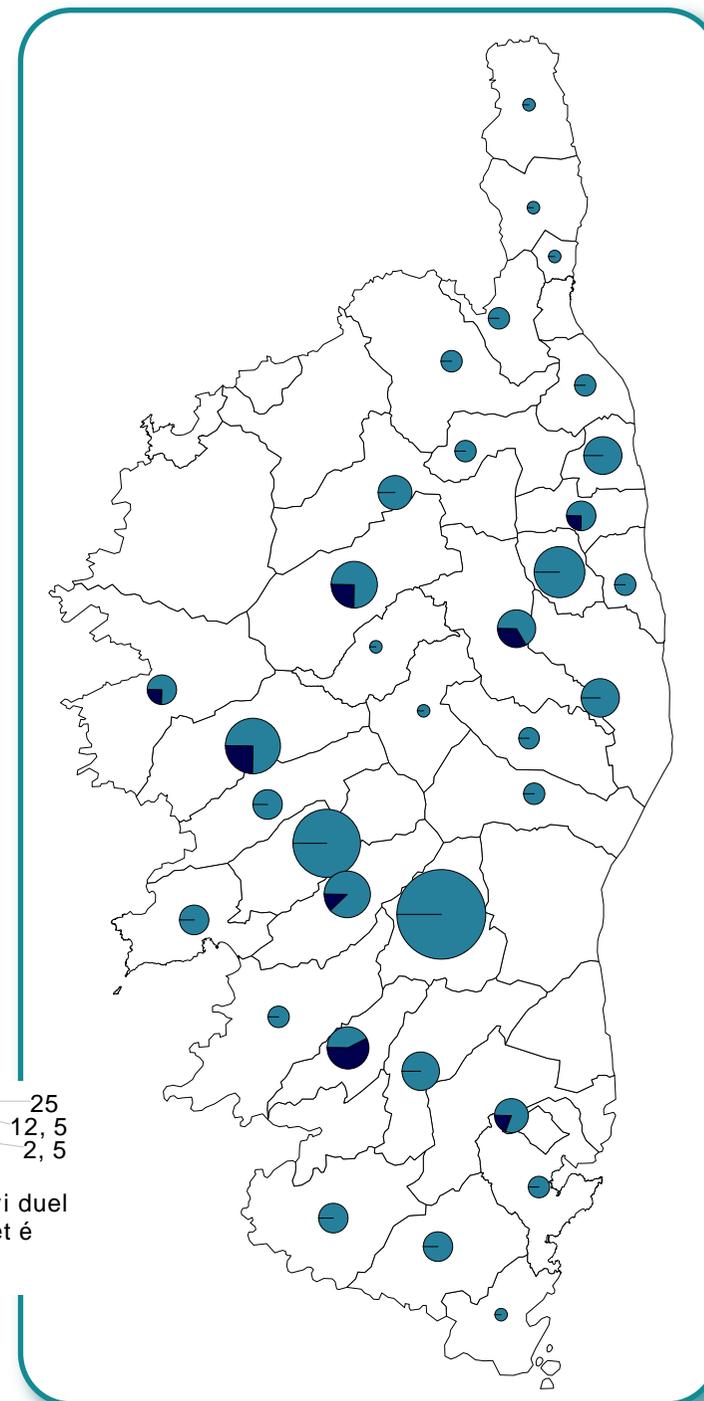
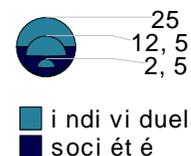
LES CANTONS LES PLUS REPRÉSENTATIFS DE L'INSTALLATION A TITRE INDIVIDUEL

26 des 34 cantons représentés dans la filière porcine ont une part supérieure à 90%. Les 26 cantons ont la particularité d'être exclusivement des chefs d'exploitation installés à titre individuel. Ils sont répartis sur l'ensemble du territoire : Cap Corse, Cortenais, Plaine Orientale, bassin d'Ajaccio, Extrême Sud.

LES CANTONS LES PLUS REPRÉSENTATIFS DE L'INSTALLATION EN SOCIÉTÉ

Sur les 8 cantons restants, la part en société varie de 13% à 57% :

- Petreto-Bicchisano (57%, soit 4 sur 7),
- Bustanico (33%, soit 2 sur 6),
- Deux-sorru (25%, soit 3 sur 12),
- Niolu-Omessa (25%, soit 2 sur 8).



Elevage porcin (4)

L'assiette d'imposition des chefs d'exploitation

On dénombre 140 chefs d'exploitation au forfait, soit 83% des chefs d'exploitation installés.

Parmi les 4 cantons les plus représentatifs, la part d'installation au forfait est élevée ; elle est inférieure à la moyenne de la filière dans 3 cantons :

Parts «FORFAIT»- cantons les plus caractéristiques

Orezza-Alesani	100%
Celavo-Mezzana	81%
Zicavo	80%
Deux-Sorru	75%

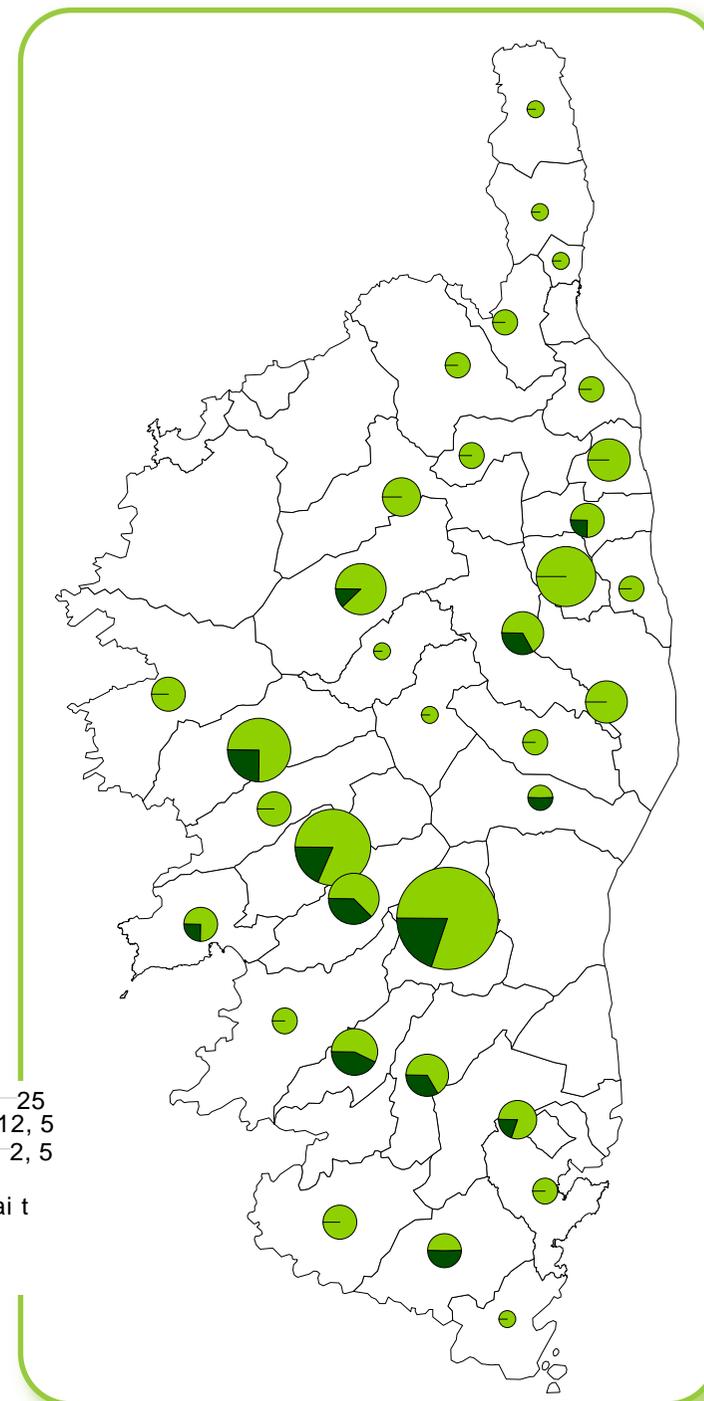
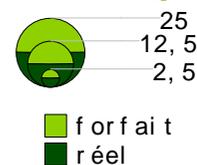
LES CANTONS LES PLUS REPRÉSENTATIFS DE LA TARIFICATION AU FORFAIT

La majeure partie des cantons (22 sur les 33) présentent des parts de chefs d'exploitation au forfait supérieures à la moyenne régionale, et pour 21 d'entre eux, elle est de 100%. Ces derniers sont répartis sur l'ensemble du territoire : Cap Corse, Extrême Sud, Côte-Ouest et l'intérieur (Cortenais et Taravo).

LES CANTONS LES PLUS REPRÉSENTATIFS DE LA TARIFICATION AU REEL

11 cantons présentent la particularité d'avoir une part supérieure ou égale à 20%. On les retrouve essentiellement dans le Taravo et le Valinco :

- Petreto-Bicchisano (43%, soit 3 sur 7),
- Bastelica (38%, soit 3 sur 8),
- Tallano-Scopamène (33%, soit 2 sur 6),
- Deux-Sorru (25%, soit 3 sur 12).



Elevage bovin (1)

Le nombre des chefs d'exploitation

870 chefs d'exploitation sont installés et répartis comme suit : 740 chefs exclusifs, 55 chefs principaux et 75 chefs secondaires.

Par ailleurs 52 conjoints de chefs d'exploitation ou d'entreprise participant aux travaux et 30 aides familiaux sont dénombrés.

La filière bovine est la mieux représentée : les chefs d'exploitation installés représentent 37% des chefs installés sur le territoire.

Elle est présente sur l'ensemble du territoire, dans des proportions différentes selon le canton.

LES CANTONS NON REPRESENTES (0)

On dénombre au moins 1 chef d'exploitation dans chaque canton.

LES CANTONS LES PLUS REPRÉSENTATIFS

9 des 41 cantons représentent près de 40% des chefs installés dans la filière et parmi eux les 4 cantons les plus caractéristiques sont:

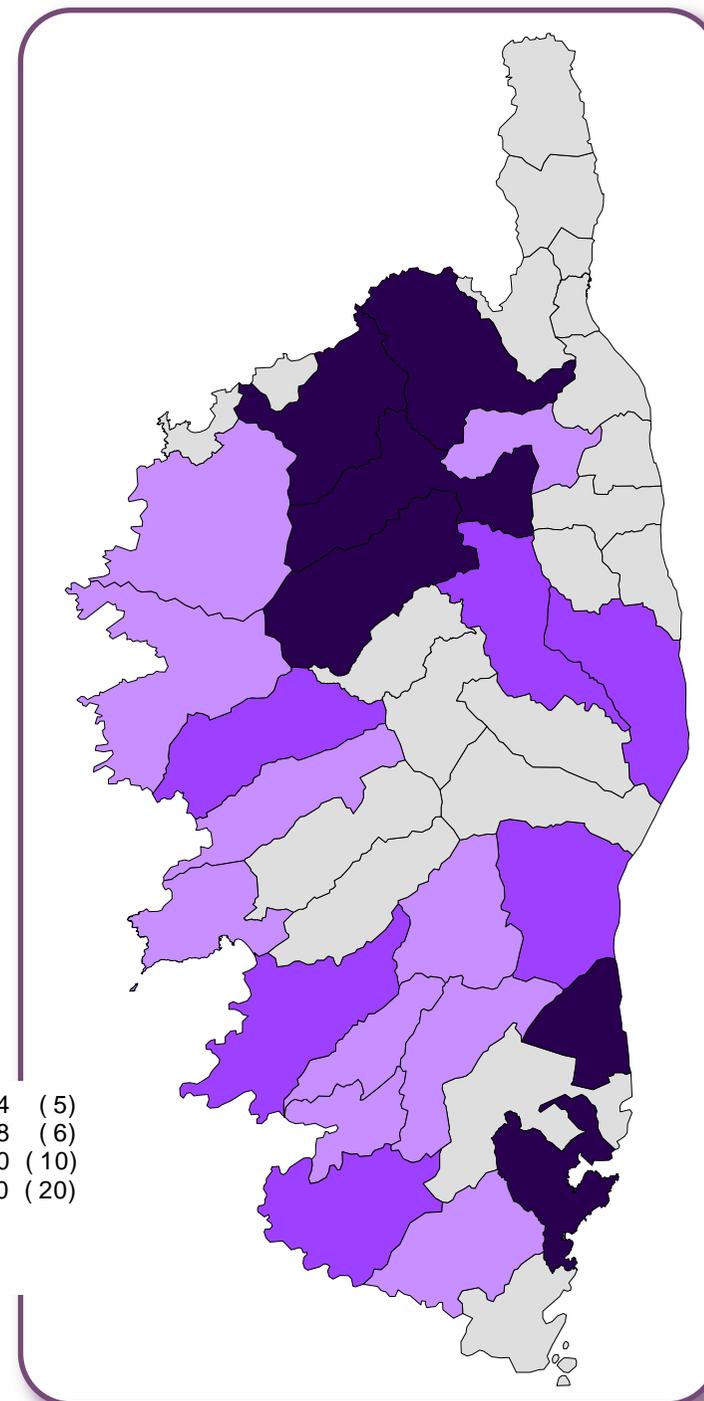
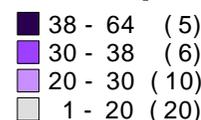
- le Niolu-Omessa (64),
- Belgodère (53),
- le Haut-Nebbio (45),
- Castifao-Morosaglia (45).

LES CANTONS LES MOINS REPRÉSENTATIFS

20 cantons ont moins de chefs installés comparativement aux autres.

Parmi eux :

- San-Martino-di-Lota (1),
- Calvi (3),
- Bastia (3),
- Bonifacio (3).



Elevage bovin (2)

La part des femmes chefs d'exploitation

Sur les 870 chefs d'exploitation installés, 242 sont des femmes, soit 28% du total.

LES CANTONS NON REPRESENTES (5)

5 des 41 cantons représentés dans cette filière ne disposent pas de femmes-chefs d'exploitation : Sagro-di-Santa-Giulia, San-Martino-di-Lota, Vescovato, Bastelica et Bonifacio.

LES CANTONS LES PLUS REPRESENTATIFS

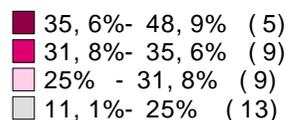
23 des 36 cantons présentent une part de femme chef d'exploitation supérieure à 23%. Parmi les cantons où elle est la plus forte on distingue les cantons de :

- Haut-Nebbio (49%, soit 22 sur 45),
- Niolu-Omessa (45%, soit 29 sur 64),
- Borgo (44%, soit 8 sur 18),
- Bustanico (40%, soit 12 sur 30),
- Conca d'Oro (36%, soit 5 sur 14).

LES CANTONS LES MOINS REPRESENTATIFS

Parmi les plus faibles parts observées, on retrouve les cantons de :

- Zicavo (12%, soit 3 sur 24),
- Campoloro-di-Moriani (12%, soit 1 sur 8),
- Corté (12%, soit 2 sur 17),
- Orezza-Alesani (11%, soit 1 sur 9).



Elevage bovin (3)

Le type d'installation des chefs d'exploitation

L'installation à titre individuel représente 93% des chefs d'exploitation installés (soit 808).

Parmi les 4 cantons représentatifs, la part d'installation à titre individuel est élevée et supérieure à la moyenne de la filière, sauf pour le canton de Belgodère :

Parts «INDIVIDUEL» -cantons les plus caractéristiques

Castifao-Morosaglia	96%
Niolu-Omessa	95%
Haut-Nebbio	93%
Belgodère	92%

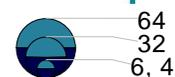
LES CANTONS LES PLUS REPRÉSENTATIFS DE L'INSTALLATION A TITRE INDIVIDUEL

27 des 41 cantons présentent une part de chefs d'exploitation à titre individuel supérieure ou égale à 93%. 19 ont exclusivement des chefs d'exploitation installés de ce type : ils sont répartis sur l'ensemble du territoire : Cap Corse, Extrême Sud, Côte-Ouest et l'intérieur (Cortonais et Taravo).

LES CANTONS LES PLUS REPRÉSENTATIFS DE L'INSTALLATION EN SOCIÉTÉ

4 cantons présentent des parts plus importantes pour l'installation en société :

- Borgo (50%, soit 9 sur 18),
- Vescovato (33%, soit 2 sur 6),
- Levie (25%, soit 2 sur 8),
- Petreto-Bicchisano (20%, soit 4 sur 20).



■ i ndi vi duel
■ soci ét é

Elevage bovin (4)

L'assiette d'imposition des chefs d'exploitation

On dénombre 783 chefs d'exploitation au forfait, soit 90% des chefs d'exploitation installés.

Parmi les 4 cantons les plus représentatifs, la part d'installation au forfait est élevée ; elle est inférieure à la moyenne de la filière dans le canton de Belgodère :

Parts «FORFAIT»- cantons les plus caractéristiques

le Haut-Nebbio	98%
Castifao-Morosaglia	98%
Niolu-Omessa	94%
Belgodère	87%

LES CANTONS LES PLUS REPRÉSENTATIFS DE LA TARIFICATION AU FORFAIT

La majeure partie des cantons (24 sur les 41) présentent des parts de chefs d'exploitation au forfait supérieures à la moyenne régionale, et pour 8 d'entre eux, elle est de 100%. Ces derniers sont répartis sur l'ensemble du territoire : Cap Corse, Extrême Sud, Côte-Ouest et l'intérieur (Cortenais et Taravo).

LES CANTONS LES PLUS REPRÉSENTATIFS DE LA TARIFICATION AU REEL

10 cantons possèdent une part supérieure à 20%. Parmi eux :

- Sagro-di-Santa-Giulia (40%, soit 2 sur 5),
- Bonifacio (33%, soit 1 sur 3)
- Ghisoni (30%, soit 3 sur 10),
- Corté (29%, soit 5 sur 17).

